

mai 07

Maître d'ouvrage :
Commune d'OingtArchitecte Conseiller :
Valérie Saillard

Oingt

Nuancier de couleurs de façades



Sommaire

Introduction : Un nuancier pour outils

1. Analyse paysagère et urbaine de la commune d'Oingt

Composition paysagère

Composition urbaine

> Définition d'entités

Analyse des couleurs et matériaux du territoire

La perception des tonalités

Les matériaux

2. Le caractère du bâti existant

Les façades

Les fenêtres

Les portes, les portails et ferronneries

Les différentes façades

La pierre

La maçonnerie

Les façades végétales

Les façades bois

3. Prescriptions

Généralités

Principe du nuancier

Prescriptions nuancier

> Définition de gammes : Nuancier centre bourg : gamme 1/ hameaux et couronne: gamme 2 / habitat diffus : gamme 3

Introduction

Un nuancier pour outils

La commune d'Oingt dans son souhait de valoriser l'image de son territoire et de définir le caractère de ce dernier, a voulu que soit établi une gamme chromatique applicable aux bâtis. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de sensibilisation de la population aux thèmes de l'architecture et du paysage à travers la couleur.

Il s'agit de définir une palette c'est-à-dire de limiter nécessairement les choix sans toutefois appauvrir la diversité d'un site et la décision personnelle qui appartient à chaque habitant. Ainsi les couleurs se combinent selon qu'il s'agisse d'enduit de façade, de menuiserie et volets, ou d'éléments de ferronnerie et serrurerie. La combinaison des couleurs de la palette entres-elles doit permettre à chacun de trouver son expression personnelle tout en maintenant une homogénéité d'ensemble à l'échelle communale et du pays des pierres dorées.

La perception de la couleur

La couleur se perçoit par la lumière qu'un matériau renvoie et par le rapport qu'elle entretient avec les couleurs avoisinantes. Ainsi la couleur rythme une surface quand elle est une couleur d'enduit de façade sur un alignement de façade urbaine par exemple, se positionne dans un rapport d'ombre et de lumière par l'orientation des façades, joue du rapport des surfaces/ponctuations entre la maçonnerie et la menuiserie, et créer des séquences dans le paysage.

Le choix d'une couleur doit tenir compte de ce rapport à l'environnement et il reste conseillé de se rapprocher de l'architecte conseil du CAUE ou de l'Architecte des bâtiments de France en consultant le Service de l'Architecture et du Patrimoine.

1. Analyse paysagère et urbaine de la commune d'Oingt

La commune d'Oingt s'étend au dessus de la vallée d'Azergues entre les crêts de Remont, de la Fay à l'Est et les coteaux Ouest aux pieds desquels coule le ruisseau de Verruis. S'étirant entre les communes de Ste Paule, Ville-sur-Jarnioux, Theizé, et le Bois d'Oingt, St Laurent d'Oingt au sud, Oingt est probablement le village le plus emblématique du pays des pierres dorées.

Composition paysagère



■ Entre viticulture et bois

Du centre à l'extérieur du territoire communal se succède des paysages distincts, du plus urbain : le bourg concentrique, au plus naturel : les bois en crêtes. Entre ces paysages, on peut voir les vignobles sur les coteaux, les hameaux, le vallon de Nizy, et de l'habitat diffus.

La viticulture est encore largement présente et domine dans le paysage. La diversité et les coupures franches de chaque paysage mettent en valeur le site et notamment ces éléments bâtis. Le relief offre des vues et donne à voir le ciel dans de large panorama.

■ Des murs soulignant le relief et les routes, traces invisibles aussi de l'ancienne enceinte urbaine.

Le bord des routes et des chemins et certaines terrasses cultivées, s'adossent à des murs en pierres. Appareillage de pierres sèches, ces lignes minérales soulignent le relief et permettent de travailler sur les coteaux bien exposés. Les murs sont aussi des clôtures de pâturages.

Le grand paysage lointain

La vigne

La motte

La rupture végétale

la ligne de crête : entre vigne et ciel



Composition urbaine



▪ Un patrimoine bâti

Le bourg est situé à la croisée des routes (D120 et D96) précisément au centre de la commune. De forme concentrique, le bourg a pris place à l'intérieur de l'enceinte rendant très distinctement lisible le centre bâti de la commune. La densité des constructions, leur aspect homogène rendu par l'emploi de la pierre dorée de pays et l'étroitesse des voies donne son caractère au village marqué par les édifices historiques de l'église (ancienne chapelle castrale), du logis seigneurial (actuelle mairie en partie).

Un signal fort de centralité : la tour

La tour apparaît dans le paysage comme un signal d'orientation, une marque de la centralité du territoire communale et un repère de l'histoire du pays. La silhouette de ce donjon (ou « château neuf ») se détache dans le ciel, portant haut les couleurs dorées et lumineuses de la pierre. Le donjon est un bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Il induit une servitude de Monument Historique sur un rayon de 500 mètres. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis dans ce périmètre, pour toute intervention sur les façades notamment.

▪ Un bourg aux limites lisibles

L'urbanisation de la commune s'est constituée autour du Chautard, motte féodale (« ou château vieux ») au nord de l'église, en un bourg concentrique. L'habitat et les activités se sont par la suite installés en 'couronne' autour du bourg au droit des 2 portes d'accès : la porte de Nizy au nord et la porte de la place du marché en contrefort de la crête sud. S'il ne reste rien de l'enceinte urbaine, la porte de Nizy en montre le tracé et l'orientation des parcelles intramuros laisse deviner une bonne partie du tracé des remparts et du fossé qui le précédait. Le bourg est inscrit à l'inventaire des Sites Historique.

▪ Des hameaux peu nombreux

Il existe aussi quelques rares hameaux sur la commune. : on distingue le Layet d'en dessous et le Layet du dessus, la Picotière ; Des groupes bâtis abritant activité et habitat forment des ensembles sans constituer de réelles urbanités : la tuilerie, Fontvieille. Une bâtisse se distingue aussi : le château de Prosny quadrilatère massif et ancien fief.

▪ Un habitat diffus

Plus récemment des constructions individuelles ont pris place sur le territoire sans organisation définissable et pour un usage unique : l'habitat. Ces constructions grignotent sur les zones de grand paysage et sont très visibles d'un territoire à l'autre.

Définition d'entités

Les voiries

Un effet de 'col'

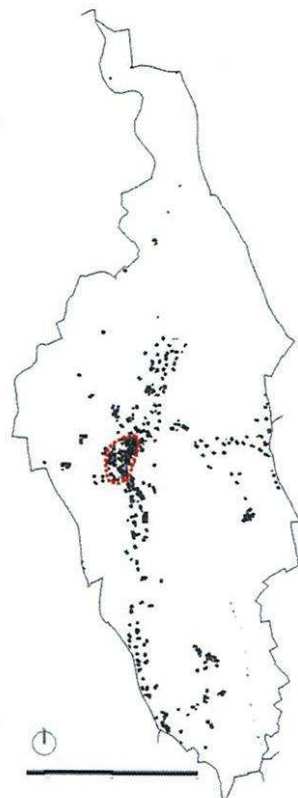
Le territoire communal est desservi principalement par deux routes départementales se croisant en un 'col' sur lequel le bourg s'appuie. La pente régulière de ces voies tracées sur les coteaux et en contour du bourg permet de découvrir progressivement le village.



Le bâti

Un centre identifié

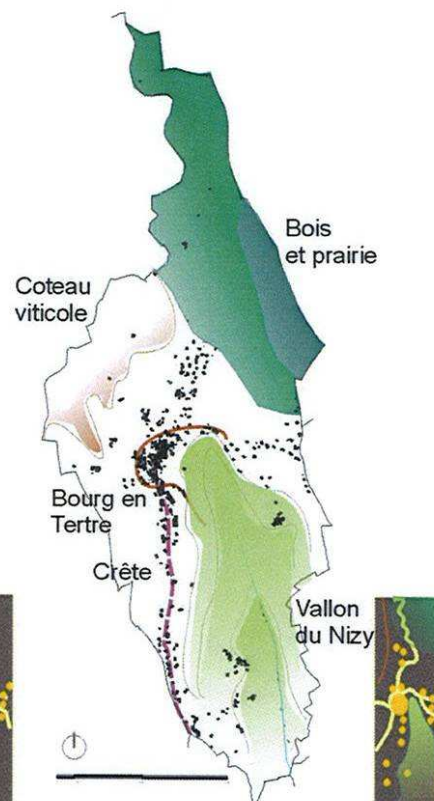
Le bâti tend à s'éparpiller sur le territoire en trois directions. L'habitat diffus de la ligne de crête brouille la lecture du paysage.



Les paysages

3 paysages encadrant un bourg

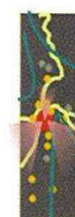
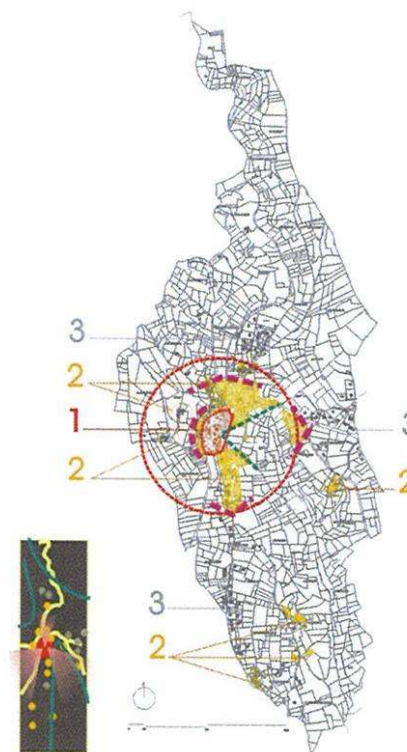
Les bois et prairies en crête, les vignobles sur les coteaux et le vallon du Nizy constituent les 3 grands paysages d'Oingt aux reliefs doux.



Les urbanités

3 secteurs de développement

La composition paysagère et urbaine tend à définir des entités bien inscrites dans le territoire : le bourg, les hameaux et les habitations organisées dans le prolongement des portes, ainsi qu'une entité éclatée et constituée par l'habitat diffus entretenant un rapport moins fort au site.



Ces 3 entités de bâti identifiées, leurs limites établies, il est alors possible de conforter cette lecture par la couleur. La couleur peut alors permettre de 'réguler' les niveaux lumineux. Toutefois seule une volonté de contenir l'urbanisation dans ces limites permet de maintenir le caractère existant de la commune.

Analyse des couleurs et matériaux du territoire

▪ La perception des tonalités

Le paysage qui s'offre à nos yeux est aussi une vibration de couleurs révélée par la lumière. Découper les images qui deviennent exemptes de tout sens, fait apparaître de manière plus lisible les tonalités du paysage. Les matériaux confondus, les objets indistincts, laisse voir les seules couleurs vibrantes du territoire.



▪ Les matériaux Voir planche photo p 12

Le matériau entretient un lien avec le site dont il peut être issu, où il est présent et plus ou moins représenté. La pierre dorée est le matériau identifiant mais d'autres aussi sont caractéristiques du territoire : terre cuite dans les tons rouges des tuiles, la brique en encadrement de fenêtre et angle, l'acier des portails, le bois des portes et volets

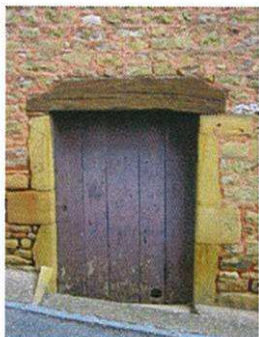
2. Le caractère du bâti existant

Les volumes bâtis se composent de leurs parois en pierre, en maçonnerie enduite ou végétalisée, de leurs ouvertures et occultations d'ouvertures. Le volume est positionné sur une parcelle souvent close par des murs ou des clôtures comportant une entrée. Celle-ci constitue également un élément caractéristique du paysage urbain.

Les façades

À éviter

conseillé



Les joints colorés ou les joints trop larges ou encore les joints en retrait prononcé ne rendent pas la couleur et la technique constructive traditionnelle de façade en pierre.



Un traitement homogène de la façade, une coloration donnée par les matériaux employés, met en valeur le bâtiment et procède d'une bonne insertion. Pierre/bois/tuile/brique ou acier, rendent lisibles les éléments de la construction.



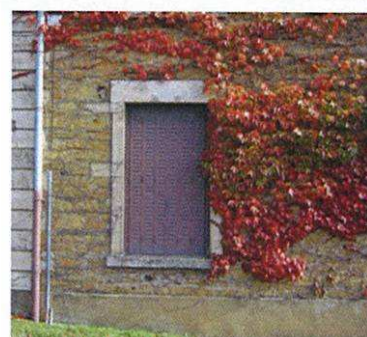
Toutes les façades en pierres ne sont pas destinées à être en pierres apparentes. Il est parfois nécessaire de les enduire.



Le traitement végétal de façade permet de mettre en valeur la pierre dans des rapports végétal/minéral et paroi/masse.



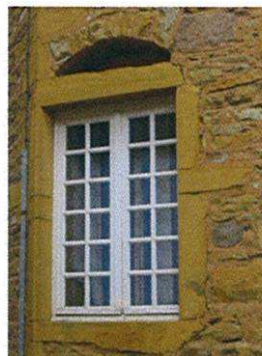
La mixité des traitements de façade sur une même paroi est une solution qui doit rester exceptionnelle et techniquement justifiée. De manière générale, on prescrit un traitement homogène.



Le végétal est changeant et offre des tonalités variées qui animeront avantageusement une façade terne ou sans intérêt particulier aussi bien qu'une façade plus travaillée avec encadrement de baie, chaînage d'angle, soubassement...

▪ Les fenêtres

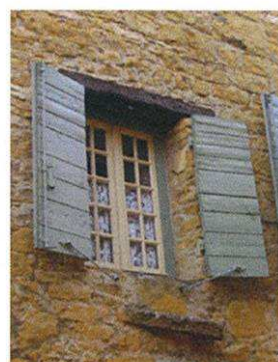
À éviter



Le blanc créer de trop forts contrastes



Les teintes bois clair à acajou et les vernis sont trop brillants et lumineux



Les volets et le dormant des menuiseries ont une teinte neutre mais les ouvrants et le linteau bois apportent d'autres couleurs, trop nombreuses.



Les couleurs froides et laiteuses se marient mal avec les pierres dorées. De plus les peintures visibles et différenciées par une couleur ne sont pas d'usage local.



Ici les teintes sont claires et 'tendances', répandues et sans lien avec le territoire local. Les menuiseries apportent une 2ème teinte

conseillé



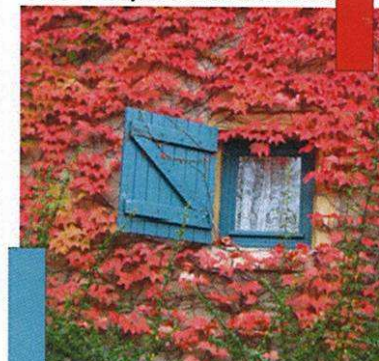
Les rouges brunies aux violacés font ressortir la couleur chaude de la pierre et sont très présent dans la région.



Les gris clairs et colorés sont neutres et s'effacent au profit des teintes de la pierre

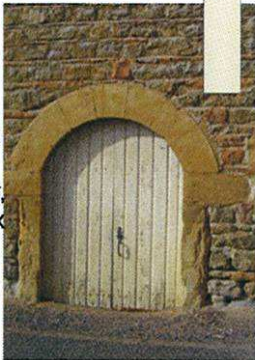
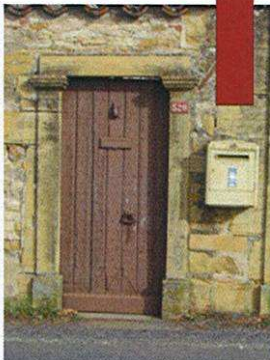
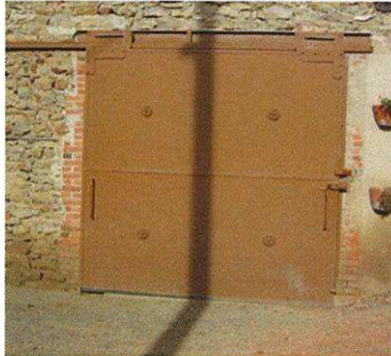
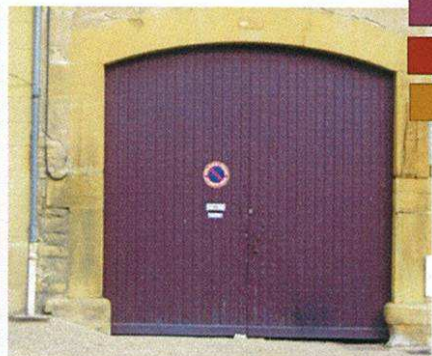
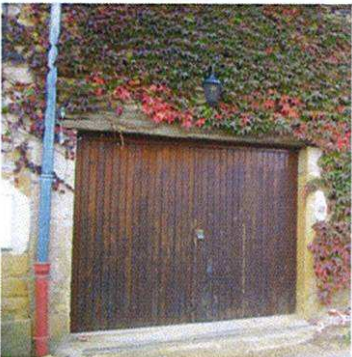
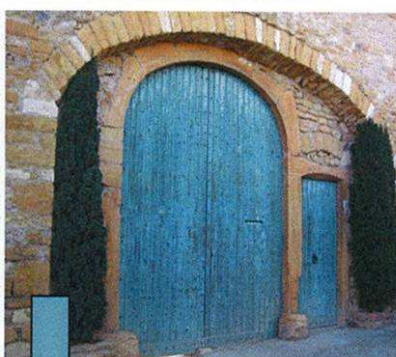


Une exception harmonieuse



Les couleurs complémentaires créent des effets graphiques intéressants quand ils sont anecdotiques et ponctuels.

▪ Les portes et les portails

À éviter		conseillé	
 Le blanc pur est trop clair, lumineux et froid	  	  Les écrus, les bruns mates et les gris foncés apportent harmonie aux clôtures comme aux façades	
 Les teintes bois clair à acajou et les vernis sont trop brillants et vieillissent mal	 	 Les caramels, les briques et les cassis à vigneron	
	  	 Les verts, bouteille, vert canard, et les teinte 'sulfate de cuivre'	

Les différentes façades

▪ La pierre

Ces façades utilisent la pierre de pays, de carrières proches au moment de leur exploitation.

La pierre dorée

La pierre dorée est une pierre calcaire à grains fins, riche en débris fossiles et charveyras (lentilles de silex), teintée en ocre par les oxydes de Fer. Plusieurs carrières ont été exploitées, la plus importante étant celle de Charnay. La pierre dorée a naturellement une bonne capillarité et porosité mais une faible résistance à l'usure.

La pierre blanche

De teinte blanc-jaune, la pierre blanche est une pierre calcaire oolithique bathonien et provient de la région de Marcy à Charnay.

La pierre bleue

Elle se trouve plus à l'ouest du beaujolais.

Le Jointoiment

Selon l'appareil c'est-à-dire l'assemblage et la dimension des pierres, les joints représentent des surfaces différentes, des mises en œuvres et des compositions variées. Le jointoiment relève du type d'appareillage.

Ainsi il existe des appareils plus ou moins réguliers laissant une surface de joint plus ou moins importante favorisant parfois le cheminement d'eau de ruissellement.



▪ Les enduits sur pierre

En dehors de choix esthétique, certaines façades demandent à être enduites afin de protéger non pas tant la pierre que le mortier d'assemblage. Les murs 'respirent' et l'enjeu du ravalement repose sur la prise en compte de ce principe de base.

Il est donc important de ne jamais empêcher l'évaporation de l'eau emprisonnée dans le matériau. La technique de ravalement qui ferait fi de ce principe ferait apparaître des désordres à plus ou moins long terme dans le bâtiment.

« l'observation des pierres d'encadrement et des chaînes d'angle permet de confirmer que la façade a été conçue, dès l'origine, pour être enduite. »

(*'lumineuses façades du pays des pierres dorées'_petit précis de recommandations architecturales_2002_disponible en mairie*)

L'enduit peut être couvrant ou laisser émerger la pierre.

C'est également un moyen de différencier les usages d'ensemble de bâtiments traditionnels (la maison d'habitation est enduite le plus souvent alors que la grange où le caveau ne le sont pas.)

« Ainsi plus l'appareil est assisé, organisé et l'état de surface du parement homogène, moins l'enduit couvrant est techniquement adapté au support. »
(étude pour la valorisation des techniques de restauration du bâti ancien dans le pays des pierres dorées'_Ph. Allart_avril 1998_consultable au CAUE)

Enduits à la chaux :

Ils permettent la perméance c'est-à-dire la migration de la vapeur d'eau à travers le maçonnerie et donc évite la stagnation de l'eau pour une plus grande pérennité. Ce sont des enduits tri-couches ou bi-couches. Ils offrent un aspect plus satiné et leur teinte liée aux sables utilisés s'harmonise à la teinte des oxydes du territoire. En effet, la chaux hydraulique naturelle (XHN) contient de l'argile

Ces enduits sont à prescrire sur les bâtiments anciens pour leurs qualités 'respirantes' et colorimétriquement adaptées au site puisque réalisés avec les sables locaux.

Leur teinte est du généralement aux badigeons (ou lait de chaud) ou enduit de finition.

- Finition :

Une finition de type **badigeon à la chaux** est recommandée. Elle permet de donner une teinte et d'apporter des corrections comme des détails ornementaux avec des encadrements de baies différenciés.

Toutefois dans l'idée de marquer les baies, on choisira un ton plus clair ou plus foncé que la façade sans introduire une autre couleur de pigments.

Pour souligner un soubassement, un gris ou gris coloré à base des pigments présents dans l'enduit de façade est recommandé.

▪ La maçonnerie

Les enduits sur maçonnerie de blocs (agglomérés ciment...)

Ce sont des enduits colorés avec des pigments minéraux . Il s'agit d'enduit hydraulique appelé aussi chaux hydraulique artificielle puisque fait à base de ciment portland et de fillers calcaires inertes.

La gamme proposée par les fabricants est très large toutefois on se fiera au nuancier pour s'approcher des teintes du pays.

- Finition des enduits :

On préférera une finition à grains fins qui ne créer pas de relief sur la façade. La finition sera donc **grattée fin à moyen ou talochée**.

Les enduits sur maçonnerie coulée

Le choix d'un enduit peut également être fait sur des parois coulées.

On pourra également utiliser une finition par peinture minérale. Celle-ci apporte une finition mate à satiner proche de l'enduit à la chaux. Ces peintures possèdent des qualités de perméance également.

Les parois en béton brut de décoffrage peuvent être laissées brutes de finition ou recevoir éventuellement une lasure très peu opacifiante qui laissera apercevoir le matériaux

- Finition variée:

brut sur béton

lasure peu opacifiante

enduit

peinture minérale

▪ Les façades végétales

Sur les façades anciennes

Végétalisation très couvrante : Par la plantation de plante grimpante, on peut rapidement recouvrir un mur. La vigne vierge est particulièrement recommandée dans la région.

Partiellement : par la plantation de plantes grimpantes et rustiques à floraison abondante (rosier, glycine, chèvrefeuille) qui seront palissées et tenues par une structure adossée à la façade. Ces plantes demandent des tailles plus ou moins régulières.

Sur les façades en secteur diffus

Les façades sont généralement bien ensoleillées et il est possible de récupérer de l'eau de pluie pour l'arrosage. La pose de tuteur, de câble ou de treille permettra au végétal de grimper adossé au mur et d'apporter une touche colorée au fil des saisons. Aux essences rustiques précédentes, on peut ajouter des variétés d'agréments : clématite, rosier Alberic, chèvrefeuille, kiwi, ...)

Dans tous les cas on adaptera ses choix au type de sol et à l'exposition de la façade.

En outre il est intéressant pour des raisons de thermique d'été de végétaliser une paroi. En effet les murs végétalisés (par une simple vigne couvrant la façade par exemple) peuvent permettre d'abaisser de 2 ° C la température intérieure de l'habitation.

▪ Les façades bois

La construction à ossature et bardage bois se développe avec le concept de développement durable.

Les essences de bois seront choisies dans les essences offrant un bon vieillissement naturel sans traitement aux sels de métaux lourds,

Tel que châtaignier, chêne, mélèze,... Les bois griseront naturellement dans le temps. Ils pourront alors être protégé par des peintures peu opacifiante.

3. Les prescriptions

▪ Généralités

La mise en cohérence de la couleur sur les volumes construits peut se définir par quelques principes simples :

- Uniformité de traitement sur un même volume. (c'est-à-dire une seule couleur d'enduit et une seule couleur de menuiserie)
- Homogénéité de traitement des volumes sur une même propriété (par exemple même couleur de menuiserie mais un volume enduit, l'autre brut ou en bois)
- En ordre continu (façades alignées du village par exemple), les façades auront des teintes différentes pour permettre la lecture de chaque volume.
- Menuiserie peinte avec une peinture opaque (et non une lasure)
- Tous les ensembles menuisés sont d'une même couleur : les volets, les huisseries et la quincaillerie
- Les forgets ou les bandeaux seront peints d'une couleur issue de la gamme commune ou lasuré gris clair ou beige. (à l'origine l'huile de lin était utilisée)
- Enduit finition homogène et de grain assez fin : gratter fin à moyen, taloché (et non enduit rustique ou projeté à fort relief)
- Couverture : en tuile rouge de terre cuite pour les toits à pente. Les toits terrasse avec une finition de sol : carrelage, tomette, brique ou bois .
- La ferronnerie est peinte d'une même couleur sur une même propriété. La couleur est issue de la gamme commune (bruns et gris) auquel s'ajoute les teintes de verts foncés et rouges foncés de la gamme menuiserie
- La ferronnerie ne peut être remplacé par des éléments bois ou PVC.
- Les pentures et la quincaillerie des volets seront peintes de la même couleur que le volet.
- Les teintes seront choisies sur le panneau-nancier de la commune (et non par reprographie d'une teinte sur papier.) La commune attestera lors du dépôt de PC de la prise de connaissance de ce panneau par le pétitionnaire.

Préférences

- Les volets et persiennes ainsi que les huisserie bois sont préférées au PVC. (En site inscrit et dans le périmètre des monuments historiques le PVC est proscrit)
- les enduits seront de préférence traditionnels sur maçonnerie de pierres

Méthodologie

Afin d'appliquer les choix figurant au nuancier, une fois validés par les élus de la commune et le service de l'architecture et du patrimoine, les demandes d'intervention sur les façades où les demande d'autorisation de construire devront comporter des précisions quant aux couleurs et matériaux choisis.

Ceci peut s'exprimer dans :

L'insertion paysagère :

- une insertion paysagère en couleurs sur fond photographique. (ceci afin de rendre le rapport de l'existant avec le projet)
- le cadrage ne sera pas frontal mais donnera à voir la volumétrie où la composition en alignement dans le cas d'une rue (ceci afin de percevoir un jeu d'ombre et de lumière réaliste et non un aplât)

Une description des teintes et références :

- les teintes proposées seront traduites par rapport aux références du nuancier en 'fiche matériaux et couleurs'
- L'impression couleur sur papier altère les teintes, c'est pourquoi une traduction par référence est demandée (y figurera le n°RAL Classic à 4 chiffres, ou le n° sur nuancier de fabricant avec nom du fabricant et du nuancier pour les menuiseries et ferronnerie, ou échantillon pour les enduits)

■ Principe du nuancier :

La richesse d'Oingt repose sur la lecture franche de 3 entités paysagères : le bois, le vallon de Nizy et le coteau ouest ainsi que d'une entité urbaine historique forte : le bourg.

Ces 3 paysages doivent être soigneusement préservés et le bourg peut être valorisé par une harmonisation de couleurs de façade.

Les 3 secteurs correspondant aux 3 types d'urbanisation qui se sont globalement succédés, se caractérisent aussi par leur aspect de moins en moins contenu : des constructions à l'intérieure d'une enceinte, à la forme dispatchée de l'habitat pavillonnaire.

Ce principe de 3 entités paraît intéressant pour être transcrit dans le nuancier de façade.

Ainsi 3 gammes seront prescrites, une pour chacun des secteurs avec la gamme 2 plus permissive qui se décline d'une part en gamme 1 restrictive en teintes et d'autre part en gamme 3, restrictive en saturation et luminosité des teintes.

Une palette ponctuelle (c'est-à-dire pour les menuiseries) et commune permettra d'avoir des tonalités communes pour l'ensemble des bâtiments d'Oingt

Ainsi il s'agit **d'affirmer le bourg à l'intérieur de son enceinte** afin d'en donner une lecture immédiate dans le paysage. Le site inscrit fera l'objet de la 'gamme 1', gamme en cohérence avec les prescriptions du SDAP, mais plus restrictive. Elle tient compte de la dominante existante : pierre dorée et menuiseries bruns foncés.

Affirmer le centre c'est aussi définir la 'périphérie' ; c'est pourquoi un deuxième secteur se dessine autour du bourg et en vis-à-vis de lui (de l'autre côté du vallon du Nizy). Il s'agit de la partie d'extension du bourg qui entretient un rapport fort avec le bourg ancien. La gamme 2 concernera l'extension du bourg qui comprend aussi les exploitations et les formes agglomérées de l'habitat et des activités, ainsi que les hameaux. La palette ponctuelle (=menuiserie) est plus étendue avec des teintes plus vives également afin **d'entretenir un rapport fort avec le paysage et ces teintes changeantes** selon les saisons d'une part **et de marquer la limite avec le bourg** d'autre part. Elle sera une extension de la gamme 1 par l'ajout de nuances.

La gamme 3 concernera les zones plus récentes d'habitat. Elle reprend en grande partie la gamme 2 en permettant **moins de contraste afin de créer une 'valeur homogène' plus en harmonie avec le paysage lointain** et moins de point d'appel visuel par des tons trop clairs où trop brillants. Ainsi dans ces zones, les couleurs des bâtis viendront créer une unité chromatique de l'ensemble pour mieux s'harmoniser parmi la végétation très présente. De plus cette gamme propose également une végétalisation des façades.

▪ Prescriptions nuancier

Prescription bourg : Gamme 1

Le périmètre 'bourg' concerne le périmètre du site inscrit à l'inventaire des sites historiques.

Ce site requiert pour tout travaux et notamment les travaux de façades, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin d'identifier plus nettement le bourg intra muros et compte tenu que d'autres teintes encore plus variées existent actuellement sur le bourg, nous proposons de restreindre la palette ponctuelle à 2 nuances parmi celles existantes actuellement : les bruns et les rouges et la palette des enduits à 2 teintes s'ajoutant aux multiples couleurs de la pierre . Ainsi le bourg prendra un aspect plus homogène plus rapidement et sa perception en sera renforcée.

+ Palette commune des menuiseries

Prescription couronne et hameaux : Gamme 2

A la gamme 1 s'ajoute pour les menuiseries des nuances de vert foncé, 'brique', 'caramel', et des rouges 'cassis' ainsi que des nuances de teintes neutres, gris clair et gris coloré tirant sur la couleur 'mastic' d'une part et sur la couleur 'ocre' d'autre part. Le blanc cassé ne sera envisageable que pour des menuiseries sur de grandes façades peu percées d'ouvertures en secteur de type 'hameau'. Pour les enduits de façade ont élargira la gamme à 3 teintes.

+ Gamme 1 des menuiseries

+ Palette commune des menuiseries

Prescription habitat diffus : Gamme 3

La gamme 3 restreint les enduits aux nuances 'doré, mordoré et beige' en ôtant la teinte plus saturée de l'ocre. Pour les menuiseries, le nuancier se resserre autour des bruns, des briques, des vert foncés et des neutres (hormis le blanc cassé).

Les teintes plus saturées comme les 'vert-canard', les 'cassis' ou 'vignerons' et certains rouges ne sont pas prescrites car plus vives et nuiraient à la lecture du paysage.

+ Palette commune des menuiseries

Le panneau nuancier donne à voir des références de teinte et d'aspect en aucun cas il prescrit une marque ou un fabricant.

La palette des couleurs de menuiserie ou palette ponctuelle est ici extraite de plusieurs fabricants : nuancier 'le chromatique' de La seigneurie pour la peinture des menuiseries, Keim pour la peinture de façade , et les échantillons d'enduits proviennent de chez Weber&Broutin, Vicat et Parex.

Le choix se portera sur **ces marques ou toute autre marque** par comparaison des teintes sur le panneau nuancier faisant référence avec un autre échantillon afin de trouver des équivalences de teintes et d'aspect.

Palette commune des menuiseries :

8138 Gris Volga	7828 Marron Indre 8137 Gris ecu	7927 Marron vercors 8136 Gris silicim	✕ 7826 Marron sarthe 8135 Gris argent	7833 Brun labourd 8123 Gris Polaris	7832 Brun vignemale 8124 Brun Catalogne
-----------------	------------------------------------	--	--	--	--

Palette sectorielle des menuiseries :

Gamme 1

Gamme 2

Gamme 3

7813 Rouge porto	7805 Rouge Joy	8032 Ocre arizona	8004 Vert Ascain	7752 Brun chalosse	7632 brun Lozère
7814 Rouge vinsobres	✕ 7806 Gold Etretat	8033 Ocre pyrite	7999 Vert Lierre	7754 Brun Adrar	7633 brun Cantal
7815 Rouge bergerac	7807 Rouge Morgon	8034 Ocre tassili	7984 Bleu Hers	7622 Brun castille	7606 Vert Orthe
7816 Rouge St Estèphe	7817 Rouge Madère	8021 Beige Castine	7605 Gris Licorne	7623 Brun ligurie	7518 Vert Finlande
7819 Rouge margaux	7818 Rouge Fronsac	8022 Brun Vaduz	7607 Vert Ficus	7622 brun Asturie	7614 vert Périgord
		7634 Beige galène	7519 Vert Hura	7631 beige Scapolite	
		AO20.20 cassis	AO20.12 lit de vin		



G.Commune

Enduits Gamme 1

Gamme 2

Gamme 3

Teinte : Ocre

297 Weber&Broutin

013 / 012 Weber&Broutin

Teinte : Ocre chaud

297 Weber&Broutin

232 Weber&Broutin

Teinte : Beige-brun

55 Vicat

010 /215 Weber&Broutin
1119/70 Vicat VPI

Peintures

9091 Keim

9092 Keim

9090 Keim

9087/9091/9090 Keim

9091 Keim